



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU MARCHE DE NOEL 2023

SAMEDI 09 DECEMBRE (10H A 19H) ET DIMANCHE 10 DECEMBRE (10H A 18H)



## Coordonnées

Nom : ..... Prénom : .....

Raison sociale : .....

Adresse postale : .....

.....

Téléphone : ..... Mail : .....

Site internet : .....



## Nature de l'activité

Tout produit non indiqué sur le présent formulaire ne pourra être exposé sur le marché. N'hésitez pas à enrichir votre candidature de photos (par courrier ou mail : [melanie.joyeau@mairie-combs-la-ville.fr](mailto:melanie.joyeau@mairie-combs-la-ville.fr))

.....

.....

.....

.....



## Type d'emplacement souhaité

**Tous les emplacements sont situés en extérieur.** Les chalets sont en bois. Ils sont fermés sur les côtés et à l'arrière. La façade est complètement ouverte (il n'y a pas de comptoir, prévoir une bâche pour les fermer la nuit).

Type d'emplacement	Tarif pour le weekend complet <sup>1</sup>	Quantité souhaité (en nombre de chalet)
Petit chalet (3m x 2m)	102,40 €	
Chalet intermédiaire (4m x 2m)	136,20 €	
Grand chalet (6m x 2m)	204,80 €	
Food truck et assimilé	156 €	

<sup>1</sup> Tarifs approuvés par décision n°2023/13C du 16 janvier 2023 fixant les droits d'occupation du domaine public, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023



## Matériel et alimentation électrique

Nous mettons à disposition de chaque exposant le matériel nécessaire à son installation : Tables, chaises, grilles caddies et une alimentation électrique pour plusieurs chalets. Cette mise à disposition est **gratuite**, mais subordonnée à la disponibilité du matériel.

L'alimentation électrique du site étant limitée, chaque exposant ne pourra bénéficier de plus de 0.5 KW. Pour cette même raison, **les systèmes de chauffage sont proscrits**.

Les restaurateurs devront s'alimenter en électricité de façon autonome.

Type d'équipement*	Quantité
Table	
Chaise	
Grille caddie Alu (2m x 1m)	
Alimentation électrique - type d'appareil à brancher : <i>(Attention : les radiateurs ne sont pas autorisés)</i>  <i>Les camions ambulants doivent s'alimenter de façon autonome (groupe électrogène, gaz)</i>	Liste exhaustive et puissance des appareils <b>obligatoire</b> (0.5 KW maximum par exposant) ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....

*\*En fonction des quantités disponibles*

Date :
Signature :

-----  
*Merci de retourner ce formulaire au service Animation par courrier ou par mail avant le 31 juillet 2023.*

*Mairie de Combs-la-Ville - Esplanade Charles de Gaulle – BP116 - 77385 COMBS-LA-VILLE  
Ou [melanie.joyeau@mairie-combs-la-ville.fr](mailto:melanie.joyeau@mairie-combs-la-ville.fr)*

*Pièces à joindre au dossier : copie de votre pièce d'identité et de votre Kbis ainsi que des photos de vos produits.*

*Ne pas joindre de chèque avec votre inscription, ce dernier vous sera demandé si vous êtes sélectionné.*